La Voix du Barman

#052.Gratuit
La petite main de l'Economie !
TIRÉ À 6000 EXEMPLAIRES

LES AWARDS 2020

La Nuit du Barman

ET VOICI LA PREMIÈRE EDITION

LES NOMINÉS

LES CATÉGORIES

LES PARTENAIRES

LE PROGRAMME

#Numéro 52
GRATUIT

SN1219102020

Interview : Hervé Nana
Le payement électronique va sécuriser les barmen

www.lavoixdubarman.com


K44
Drink with Class
K44
K44
DESORMAIS DISPONIBLE EN 33cl
NOUVEAU FORMAT POUR PLUS DE CLASSE
CONSOMMATION INTERDITE AUX MOINS DE 21 ANS. A CONSOMMER AVEC MODERATION
21+
PREMIUM BEER


Votre Magazine la Voix du Barman
Maintenant Online !
SUBSCRIBE
Abonnez-vous à
notre chaine
YOUTUBE
La Voix du Barman
La Voix du Barman est un guide crée en 2008 qui sert de liaison entre les exploitants de débits de boissons du Cameroun et de la sous région Afrique Centrale. Bras séculier du Syndicat National des Débits de Boissons et Bars du Cameroun (SYNDEBARCAM) qui a pour mission d'informer et de sensibiliser le grand public, les exploitants de débits de boissons sur la règlementation en vigueur, les droits et devoirs de l'activité afin de professionnaliser ce secteur d'activité qui se trouve être la "La petite main de l'économie".
www.lavoixdubarman.com

LES AWARDS 2020

CATÉGORIES 2020

La Nuit du Barman

1ERE EDITION

1 - MEILLEUR DIRECTEUR
2 - BAR LE MIEUX BRANDÉ
3 - BAR LE PLUS BEAU
4 - BAR LE PLUS PROPRE
5 - SNACK BEAU ET GRAND
6 - SNACK-BAR HI-TECH
7 - MEILLEURE SERVEUSE
8 - MEILLEURE CAISSIÈRE

DOUALA
20 DEC. 2020

9 - MEILLEURE PORTIER
10 - MEILLEURE DJ MIX
11 - CAVE LA PLUS BELLE
12 - BAR HIGH TECH
13 - BARTENDER
14 - DG DE LÉGENDE SNACK-BAR
15 - BAR DE LÉGENDE
16 - DJ DE LÉGENDE

SALLE DES FETES AKWA.DOUALA

VOTEZ AVEC UN **SIMPLE LIKE SUR L'AFFICHE DU CANDIDAT DE VOTRE CHOIX**

www.lavoixdubarman.com

LES AWARDS 2020

1ERE EDITION

Sommaire

Evénement

P. 12. Notre motivation
Les catégories

Sur le terrain

P. 11. Le Syndebarcam sensibilise les barmen

P. 12. Explosion dans les bars
Le préfet du Mfoundi et le Syndebarcam en démineurs.

P. 17. Campagne de sensibilisation

Rencontre avec...

P. 15. Arlette IPEM
Directrice Marketing et commercial de EASYTECH Consulting

Action syndicale

P. 18. Non à une nouvelle hausse du prix de la bière en 2020

P. 21. Le paiement électronique va sécuriser le barman

Culture

P. 23. L'Etat doit arbitrer entre la Sonacam et les barmen

Sport

P. 25. Diego Maradona : une légende de meurt pas

P. 26. Guinness Super League



n°51 la voix du barman
www.lavoixdubarman.com





Et voici...

La Nuit du Barman



Pour la première fois au Cameroun, et peut-être en Afrique, les exploitants des débits de boisson et tous les travailleurs de ce secteur d'activité auront leur soirée. Serveuses, Portiers, disck-joker (Dj), Directeur de bars et de snacks, caissière, seront à l'honneur le 20 décembre prochain à la salle des fêtes d'Akwa à Douala, au cours d'une soirée pendant laquelle ces travailleurs de la nuit, ainsi que leurs patrons dont les bars et snacks les plus beaux, les plus propres, les plus grands, les plus hightech seront également distingués. Entre strass et paillettes, les patrons des bars, snacks et vente à emporter troqueront leurs tenues de services contre les costumes, redingotes, robes de soirées et graviront les marches de la salle des fêtes d'Akwa pour une soirée glamour riche en couleur, en honneurs, en distinctions. Oui ce sera leur soirée. Ce seront eux les rois et les reines. Ce sera une grande première. Ce sera La nuit du Barman.

Concept inédit et idée du magazine La Voix du Barman produit par l'agence événementielle NH-SHOW – BIZ, La Nuit du Barman est la première cérémonie du genre au Cameroun et dans la sous-région, qui récompense les acteurs de la filière brassicole, les opérateurs économiques et organisations privées, publiques et/ou parapubliques œuvrant dans ce secteur. C'est aussi l'occasion d'encourager l'esprit d'entreprenariat et le sens de la responsabilité et la créativité des exploitants et acteurs connexes qui donnent de leur énergie au quotidien pour apporter joie et gaieté dans les cœurs.

La Nuit du Barman est ainsi l'occasion de célébrer la vie, mais aussi le 5è anniversaire du magazine gratuit et mensuel La Voix du Barman qui fait son bout de chemin tout en renforçant ce positionnement initial qui le présente à juste titre comme la « petite main de l'économie ». Premier gratuit spécialisé dans le secteur des débits de boissons au Cameroun, La voix du Barman a souhaité célébrer son 5è anniversaire avec tous les acteurs du secteur d'activité de boisson au Cameroun et particulièrement dans la ville de Douala en primant les plus vaillants et les plus ambitieux.

A l'origine de cette distinction, La Voix du Barman porte parole reconnu des barmen au Cameroun a fait un constat selon lequel les exploitants des débits de boisson sont les acteurs du secteur de l'industrie brassicole les moins valorisés sur le triangle National. Le barman est le dernier maillon de la chaine de distribution des produits brassicole. Il est le trait d'union entre les entreprises brassicoles et les consommateurs. Il est donc essentiel pour l'écoulement des produits donc il se doit d'être reconnu et récompensé pour les efforts fournis permettant aux différentes entreprises Brassicoles d'atteindre leurs objectifs en fin d'année.

Cette cérémonie permettra aux barmen de se sentir honoré par ces partenaires quotidiens que sont les sociétés brassicoles et importateurs de vin et spiritueux. Elle permettra de valoriser les débits de boissons et de mettre l'accent sur la conception d'un PDV, sur les toilettes, l'hygiène, l'entretien, très souvent négligés. Ainsi, La Nuit du Barman se veut être le catalyseur qui va donner un souffle nouveau aux débits de boisson. C'est un nouveau départ.

Hervé Nana
Le Barman en Chef

La Voix du Barman est un guide crée en 2008 qui sert de liaison entre les exploitants de débits de boissons du Cameroun et de la sous région Afrique Centrale. Bras séculier du Syndicat National des Débits de Boissons et Bars du Cameroun (**SYNDEBARCAM**) qui a pour mission d'informer et de sensibiliser le grand public, les exploitants de débits de boissons sur la règlementation en vigueur, les droits et devoirs de l'activité afin de professionnaliser ce secteur d'activité qui se trouve être la "**La petite main de l'économie**".

Sous sa formule papier et en ligne, ce magazine mensuel s'inscrit dans une démarche citoyenne qui va bien au-delà des frontières camerounaises pour permettre un partenariat gagnant gagnant entre les divers acteurs de la fillière brassicole. Tiré à plus de 6000 exemplaires, ce support créer des opportunités diverses et permet aux annonceurs et opérateurs économiques de toucher des cibles bien identifiées pour faire passer le bon message.

Il est distribué gratuitement sur l'étendue du territoire National, aux barmen, clients et autres...La Voix du Barman est une idée originale de l'agence NH-SHOWBIZ spécialisée dans l'événementiel et le marketing.



La Nuit du Barman

Notre motivation

La principale motivation réside en ce que les efforts consentis par les promoteurs des débits de boissons, les gérants des débits de boissons et de toutes les équipes qui travaillent pour donner des moments de joie et de bonheurs ne sont pas reconnus à leurs justes valeurs. Les consommateurs, tout comme le gouvernement ne réalisent pas toujours tous ces efforts. Plus grave ! Les acteurs du bar ne sont pas reconnus à leur juste valeur. Ils sont parfois méprisés, insultés par les consommateurs et même parfois abusés par leurs partenaires et fournisseurs. Pourtant, le secteur des débits de boissons contribuent grandement, de manière directe et indirecte aux performances économiques de notre pays. Sans les bars, ventes-à-emporter, les snacks, entre autres, les sociétés brassicoles ne peuvent écouler leurs productions. Et c'est cela le pire ! le fait que même les entreprises brassicoles n'accordent pas une grande importance à ces barmen.

LE CONCEPT

Ce concept est innovant et original. Il est question de redonner aux barmen leur valeurs, leurs lettres de noblesse, leur place, autant auprès des consommateurs qu'auprès des livreurs et des entreprises brassicoles. Il et question, qu'au fil des éditions, que le barman, le serveur, la caissière, le Dj, le promoteur des débits de boissons se sente ragaillardi, revigoré, honoré ; que les débits de boisson rivalisent de propreté, améliorent la qualité de leurs services, de leur accueil, donnent plus d'éclat et d'attirance à leurs Point de vente, soient plus professionnels. La Nuit du Barman doit créer une saine concurrence entre les différents aspects des débits de boissons. Plus qu'avant, les promoteurs des débits de boissons ont des raisons d'être « class »

CRITÈRES DES VOTES

Les candidats vainqueurs sont ceux qui auront le plus grand nombre de voix cumulés du jury et des autres votants. Le travail du jury compte pour 25% des votes. Les 75% restant sont ceux des consommateurs et abonnés des débits de boissons et bars. Ces votes comptant pour 75% des voix se feront sur la page Facebook : " la voix du Barman ". Chaque candidat dans sa catégorie aura une photo postée sur la page Facebook, et le vainqueur sera celui qui aura le plus grand nombre de « Like » ou « J'aime ». Le Jury fera des visites inopinées dans les bars et snacks des candidats afin d'observer, d'apprécier et donner des points qui compteront pour 25%. Au final, la somme des notes donnera le vainqueur de chaque catégorie. N'importe qui peuvent voter pour vous sur Facebook. Il suffit juste d'aller sur la page Facebook " La VOIX du BARMAN " s'abonner à cette page et après aller cliquer sur " J'aime " sous la photo de votre candidat.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

Prenons 3 exemples. Pour la catégorie « Légende », il faut être le bar le plus ancien et apporter les preuves de votre ancienneté, c'est-à-dire la Licence d'exploitation qui est la carte nationale d'identité d'un débit de boissons. Le Bar ou snack doit avoir occupé la même localisation depuis sa création. Pour la catégorie « Meilleure serveuse », « Portier », « caissière », les Directeur des snack-bars, il faut présenter la liste des meilleurs de son PDV et après le jury passe à l'improviste vérifier comment ces candidats travaillent. Pour la catégorie « Bar le mieux brandé par une entreprise brassicole », il ne suffit pas d'être brandé. Il faut aussi savoir entretenir le branding par l'hygiène et la salubrité, avoir les toilettes bien entretenus. Et le jury viendra sur le terrain se rassurer que vous avez tout le nécessaire, que vous payez vos impôts, que vous payez votre redevance et que la mairie de votre localité ne vous réclame rien.

Les catégories

Bar

Bar le plus propre
Bar le plus beau
Bar le mieux brandé par une entreprise brassicole
Bar le plus hight tech
Bar de légende

Snack

Snack-bar de légende
Snack-bar le plus beau et grand
Snack-bar le plus hight tech
Directeur de snack-bar de légende
Meilleur directeur de snack-bar
Cave à vin la plus belle

Personnel

Meilleure bartender
Meilleure caissière
Meilleure serveuse
Meilleur portier de sécurité
Dj de légende
Meilleur Dj mix de Snack-Bar
Meilleur Directeur de Snack-Bar

DOUALA
20 DEC.
2020



Le Syndebarcam sensibilise les barmen

En plus d'appeler les barmen au respect des textes qui encadrent leur activité, le syndicat souhaite également une bonne collaboration avec les Fmo.



Le Syndicat national des bars et débits de boissons du Cameroun (Syndebarcam) est sur le terrain. La campagne lancée par le syndicat nouvellement créé vise à sensibiliser et recenser les bars et autres débits de boissons de la région du Littoral. Cette campagne qui se veut nationale va se poursuivre sur toute l'étendue du territoire national. Mais, l'opération a été lancée par Douala, capitale économique, par l'arrondissement de Douala 5ème pour une durée d'un mois. D'après les membres du Syndebarcam sur le terrain, la sensibilisation porte entre autre sur l'importance d'une collaboration franche et sincère avec les Forces de maintien de l'ordre (Fmo) ; sur l'importance d'afficher dans leurs débits de boissons, les numéros utiles des brigades de gendarmerie ou des commissariats de police afin de pouvoir facilement les contacter en cas de besoin.

Le cadre réglementaire qui encadre la création et l'exploitation des débits de boissons est également rappelé aux barmen. « Un accent est mis sur le respect de l'article 348 du Code pénal camerounais sur l'interdiction de la vente d'alcool aux mineurs et aux élèves en tenue de classe. Le Syndebarcam a pris ses responsabilité et interpelle les pratiquant de cette activité à respecter le la loi qui régie la création et l'exploitation des débits de boissons », explique Cédric Ekamou. La campagne va durer six mois dans la capitale économique, à raison d'un mois par arrondissement. Et après le Littoral, d'autres régions vont suivre.

La campagne se déroule en plusieurs étapes. D'abord l'affichage des autocollants pour sensibiliser sur l'interdiction de vente d'alcool aux mineurs et aux élèves en tenue de classe, ainsi que sur le respect des règles régissant l'activité ; puis la partie digitale et média Tv, bien qu'elle nécessité d'importants moyens financiers. Les spots de sensibilisation sont disponibles, mais attendent d'être montés faute de moyens. Pour l'heure, une seule société brassicole accompagne l'initiative. Seule Guinness Cameroon Sa a offert 10 000 autocollants. Rien de plus. En tant que partenaires, les responsables du Syndebarcam pour qui les barmen sont des partenaires des sociétés brassicoles attendent un accompagnement beaucoup plus consistant et multiforme.

Blaise Deumo

Explosion dans les bars

Le préfet du Mfoundi et le Syndebarcam en démineurs

Suite aux détonations répétées dans les débits de boissons, les deux parties ont trouvé des solutions pour sécuriser ces milieux grandement fréquentés.



Trois explosions, des dégâts matériels, aucune perte en vie humaine. Le bilan qui peut être dressé à la suite des déflagrations des engins explosifs de fabrication artisanale n'est certes pas réjouissant. En plus des dégâts matériels, ces détonations qui se succèdent dans les bars et snacks de la capitale du Cameroun créées petit à petit, une psychose au sein de la population. La situation préoccupante n'a pas laissé indifférente les responsables du Syndicat national des débits de boissons et bars du Cameroun (Syndebarcam) de la région du Centre.

« Au lendemain de la troisième explosion d'une bombe artisanale dans le département du Mfoundi dont le chef lieu est Yaoundé, nous avons saisi le préfet à l'effet de lui faire des proposition clairement détaillées pour garantir la sécurité dans les débits de boisson de la région du Centre en particulier et de toutes les autres régions du Cameroun en général », explique le Coordonnateur du Syndebarcam pour le Centre, M. Ebode. Suite à ces propositions, sur convocation de l'autorité administrative, les responsables syndicaux du Syndebarcam ont eu une séance de travail avec le préfet, au cours de laquelle les propositions ont été davantage détaillées, afin de lutter contre ces explosions dans ces lieux de grande fréquentation. Le préfet a salué l'attitude responsable du Syndebarcam et a décidé de travailler en étroite collaboration avec notre Syndicat pour sécuriser les bars et débits de boissons du Centre.

A l'issue de cette rencontre, l'autorité administrative a interdit dans ces débits de boisson, tout objet dangereux ainsi que des sacs de toute nature. Une tâche qui ne sera pas facile pour les barmen. « Lorsqu'une les clients sont déjà installés et qu'on aille vers ceux qui ont des sacs pour leur demander de vérifier le contenu, il y a généralement deux réactions. Il va vous engueuler et vous insulter. Certains vous ignorent tout simplement et ne vous regardent même pas. Et si vous insistez, cela peut dégénérer », explique une serveuse dans un bar. D'après d'autres employés des bars et débits de boissons, la réaction des consommateurs peut être plus violente si ces dernier ont déjà dépassé leur dose normale d'alcool et ont perdu toute lucidité.

Afin d'emmener consommateurs et clients à comprendre le bien fondé de cette opération, une campagne de sensibilisation sera bientôt lancée. « Toutefois, le Syndebarcam Centre est sur le terrain pour sensibiliser les tenanciers des débits de boissons et leur demander de redoubler de vigilance ; de mettre un accent particulier sur la sécurité et le respect des mesures prises par le préfet. Nous avons d'ailleurs pris activement part à une réunion de sensibilisation à la sous-préfecture de Yaoundé 1er », note le Coordonnateur du Syndebarcam pour le centre du Syndebarcam. L'objectif du Syndebarcam étant de redorer l'image de ce secteur d'activité sérieusement terni depuis la survenance de la pandémie de coronavirus, et avec la pose de engins explosifs de fabrication artisanale qui ciblent consommateurs et travailleurs des débits de boissons.

Armel Mouandjo

SYNDICAT NATIONAL DES DÉBITS DE BOISSONS ET BARS DU CAMEROUN
Syndebarcam

Douala, le 02 Novembre 2020

LE PRESIDENT NATIONAL
A

00007

Monsieur le Préfet
du Département du Mfoundi

Yaoundé

Objet : *renforcement des mesures de lutte contre l'insécurité dans et aux alentours des débits de boissons et bars.*

Monsieur le Préfet,

Au lendemain de la deuxième explosion dans un débit de boissons perpétrée par des terroristes dans la ville de Yaoundé dont le sinistre bilan est en cours d'évaluation, et dans le triple souci, de contribuer à la lutte contre l'insécurité, de préserver notre activité et la sécurité de nos clients,

Nous avons l'honneur de venir par la présente, solliciter la convocation urgente d'une réunion de concertation regroupant l'ensemble des intervenants (*administration, FMO, SYNDEBARCAM et Associations des Consommateurs*) aux fins de renforcement des mesures de lutte contre l'insécurité dans et aux alentours des débits de boissons.

Tout en vous rassurant de l'engagement du SYNDEBARCAM à œuvrer aux cotés des pouvoirs publics dans la préservation de la paix dans notre beau pays,

veuillez croire, **Monsieur le Préfet,** à l'expression de notre haute et déférente considération./-

Copie :
MINAT
Gouv/Centre
DGSN
SED
Toute Brasserie

Le président national

NANA Hervé
Barman en Chef

REGION DU CENTRE
Center Region

DEPARTEMENT DU MFOUNDI
Mfoundi Division

PREFECTURE DE YAOUNDE

SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, JURIDIQUES ET POLITIQUES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix -Travail - Patrie

ARRETE PREFECTORAL N° _____AP/J06/SAAJP

Portant interdiction d'accès à toute personne porteuse de sac ou de colis suspect dans l'enceinte des Débits de Boissons et Restaurants du Département du MFOUNDI

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MFOUNDI
GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°90/054 du 19 décembre 1990 relative au maintien de l'ordre;
Vu le Décret n°090/1483 du 09 novembre 1990 fixant les conditions et les modalités d'exploitation des débits de boissons ;
Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;
Vu le Décret N° 2012/480 du 22 Octobre 2012 portant nomination de Monsieur **TSILA Jean Claude** dans les fonctions du Préfet du Département du Mfoundi ;
Sur Instructions de Monsieur le **Gouverneur de la Région du Centre** ;
Considérant la lettre en date du 03 novembre 2020 du Syndicat National des Débits de Boissons et Bars du Cameroun (SYNDEBARCAM) ;
Considérant les nécessités de préservation de l'Ordre Public ;

ARRÊTE

Article 1er : Est interdit, pour compter de la date de signature du présent arrêté, l'accès dans les débits de boissons et Restaurants installés dans le Département du MFOUNDI, à tout individu arborant un sac ou porteur d'un colis suspect.

Article 2 : Tout contrevenant aux dispositions de la présente mesure sécuritaire s'expose aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Article 3 : Les Sous-préfets des Arrondissements de Yaoundé, le Commandant de Groupement de Gendarmerie Territoriale du Mfoundi, les Commissaires Centraux de la ville de Yaoundé, les Présidents de Syndicats et les tenanciers de débits de boissons et propriétaires des Restaurants de la ville de Yaoundé sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./-

AMPLIATIONS :
- MINDEF/YDE
- MINAT/YDE
- SED/YDE
- DGSN/YDE
- GRC/YDE
- TOUS/S/PREFETS/YDE « Pour suivi»
- COM/GROUP/GEND
- COM/C n°1,2,3,4/YDE« Pour exécution»
- CHRONO/ARCHIVES
- Intéressés

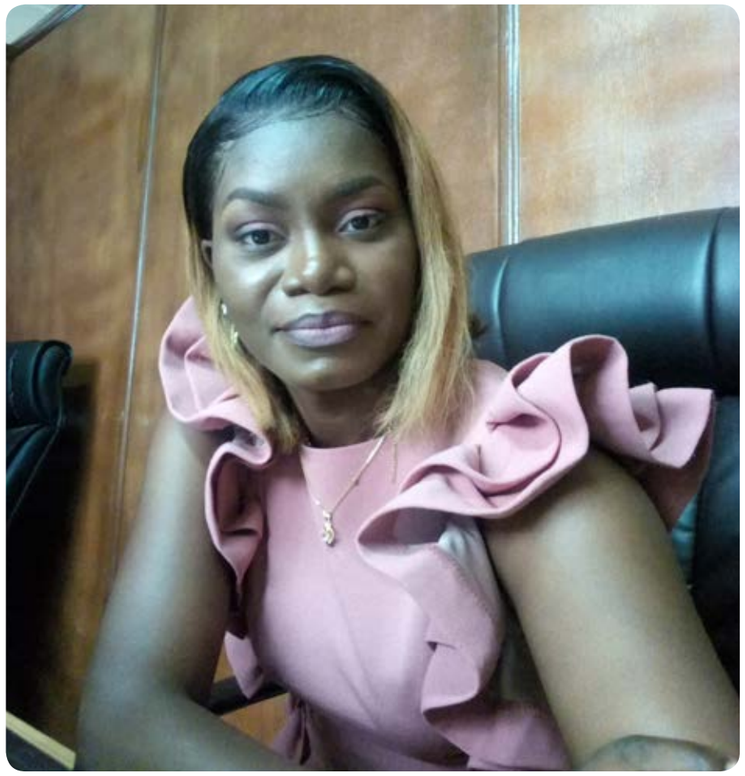
"A.T.C.R"

Yaoundé, le 09 NOV 2020

LE PREFET,

> Rencontre avec...

Arlette IPEM
Directrice Marketing et commercial de EASYTECH Consulting



Pouvez-vous nous présenter l'entreprise EASYTECH Consulting ?

Easytech Consulting, est une société de développement de solutions informatiques de nouvelle génération, dont le siège est basé à Yaoundé (Cameroun). Composée d'une équipe jeune et dynamique et établie sur trois continents (Afrique, Europe et Amérique du Nord), nous nous sommes assignés pour mission d'accompagner et guider au quotidien, les entreprises de tous les secteurs d'activités y compris le secteur du divertissement, dans leur transformation digitale, tout en tenant compte de leurs procédés de travail en interne ainsi que de leurs capacités.
En bref, « Rendre le digital accessible à tous, partout et pour tout» est notre maître mot. D'où notre slogan : « We Drive Innovation and Efficiency » qui se traduirai en françaisfacile par : « Nous stimulons l'innovation et l'efficacité».

En ce qui concerne vos offres de services, pouvez-vous nous en dire plus ?

A Easytech Consulting, nous pensons que chaque entreprise quel que soit son secteur d'activité, sa notoriété ou encore même sa taille, est unique en son genre et mérite tout aussi bien une attention particulière quant à l'amélioration de ses méthodes de travail. C'est la raison pour laquelle nous avons récemment mis sur le marché du numérique, une nouvelle offre de service dénommé EASYTRACK. La solution EASYTRACK que nous vous proposons est très simple d'utilisation, intuitive et surtout très complète. Le « TRACK » qui vient de Tracking et qui couplé au mot « EASY » signifie en l'occurrence « Suivi Facile, ou encore traçabilité simplifiée, rapide », un peu comme un GPS mais pour votre société (rire). En effet, nous vous donnons la possibilité d'avoir un œil averti sur toute votre chaine de distribution depuis les commandes passées auprès de vos grossistes ou fournisseurs, jusqu'à la réception de celles-ci dans votre dépôt, magasin de stockage de votre restaurant, hôtel, snack-bar, Lounge ou complexe..., en passant par le service proposé au client par les serveurs(es) au comptoir et/ou dans la salle.

C'est une application, en français facile, pour ne pas dire langage terre à terre

(RIRE). De façon terre à terre comme vous le dites si bien, EASYTRACK est uneapplication. La plupart du temps, on considère que c'est la même chose, sans trop se poser la question de ce que peut signifier l'expression. Dans l'entendement de tout un chacun, que nous parlions d'application ou de logiciel, le résultat reste le même en ce sens qu'il est conçu pour nous aider à effectuer des tâches ou actions diverses,non plus seulement sur l'ordinateur, mais aussi sur nos téléphones portables(Smartphones), nos tablettes, et même sur nos téléviseurs chez nous à la maison.

Quels sont les avantages dans l'utilisation de votre application

Parce que vous êtes au cœur de nos préoccupations et que notre objectif est de répondre efficacement à vos besoins en termes de gestion de vos stocks,un outil aussi important que l'application qui gère votre entreprise devrait être simple et ultra sécurisée ...Raison pour laquelle, notre solution n'a exactement rien à voir avec ce qui existe sur le marché, ou encore, ce qui est utilisé dans votre structure en ce moment. Notre plus réside sur trois (03) axes essentiels à savoir :

> Rencontre avec...

Arlette IPEM
Directrice Marketing et commercial de EASYTECH Consulting

• **L'accessibilité à toute heure et en multi-sites**
Vous pouvez partout et à tout momentcontrôler votre stock et faire des inventaires, ainsi que de vos ventes et recettes, de vos équipes de travail et même faire des prévisions sur vos futures ventes pour ne citer que ceux-là, tout ceci en temps réel, et avec une fiabilité étendue
• **Sécurité et confidentialité**
Vous avez la certitude que toutes vosinformations de gestion et vos comptes restent bien intactes, protégées, et que personne en dehors de vous n'y aura accès car tout est codifié et entreposées dansun serveur virtuel appelé le Cloud (sorte de coffre-fort dont vous êtes le seul à avoir la clé).
• **Maintenance**
Avec Easytrack, l'assistance est assurée 24H/24, 7/7. Toutes les sollicitations et/ou mises à jour sont prises en charge par nos ingénieurs.

Q5- Vous parlez de la gestion facile à distance des comptes, est-il possible de suivre la gestion de son PDV (Point de vente) à distance même étant en Europe ?

Bien sûr que cela est TOTALEMENT possible avec EASYTRACK. C'est d'ailleurs l'une des principales raisons qui ont sous tendu notre souci de concevoir une application comme celle-ci qui répondra au mieux, à toutes les questionsque peuvent se poser les propriétaires de ces établissementsparticulièrement sur la gestion de leur structure.

Pouvez-vous nous donner une liste des clients qui sont satisfaits par votre offre de service ?
Etant entendu que EASYTRACK est intégralement adaptable que ce soit pour les restaurants, hôtels, pharmacies, Lounges ou même bars et snacks bars..., la liste de nos clients satisfaits ne cessent de s'accroitre au jour le jour, car nous tenons vraiment à couvrir toutes les dix(10) régions du pays pour commencer. Mais à titre d'exemple, nous pouvons en citer quelques-uns notamment :le snack-bar l'OLYMPIUM PARK KOTTO à douala, « LE CHICO », le SMILE, le Complexe terminal C, le snack bar "LA BARONNE"...

Comment faire pour entrer en contact avec EASYTECH ?
Même si nous sommes basés dans la ville de Yaoundé, la société EASYTECH Consulting est joignable par téléphone au +(237) 243 75 70 34, mais aussi par les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram, Twitter et via même notre site web ou vous avez la possibilité de nous contacter en nous laissant un message et notre service client toujours prompt, se chargera,en quelques minutes, de vous répondre.

Quel est le prix de votre application ?
En ce moment,afin de faire découvrir au grand public cette innovation en matière de gestion des stocks, nous avons entrepris, pour cela de lancer une grande campagne promotionnelle,durant laquelle nous proposons à nos potentiels clients de pouvoir utiliser toutes les fonctionnalités de notre application gratuitement et ce pendant une période d'essai de trois(03) mois, avec la possibilité de s'abonner au bout d'un (01), deux(02) ou trois (03) mois tout en continuant de bénéficier de la période gratuite,au bout duquel il a décidé de s'abonner.

Faites-vous un suivi après la vente de votre application ?
Bien sûr que oui, nous ajoutons à cette offre, un accompagnement et un suivi de la clientèle 24h/24, 7jr/7, ceci dans un élan de consolidation de la relation-client tout en assurant un service après-vente à la hauteur de leurs attentes, pour tout ce qui pourrait être problèmes techniques, sollicitations, réclamations et autres.

Pourquoi avoir pensé à ce type d'application pour lesdébits de boissons en général et les Barmen en particulier ?
Vous savez, lors de nos différentes descentes sur le terrain pendant notre phase d'étude, nous avons, par exemple, pu constater par nous-même et à la lumière de leurs dires, qu'ils rencontraient au quotidien d'énormes problèmes quant à la véracité des déclarations chiffrées qui leurs sont données par leurs employés respectifs, que ce soit sur les bénéfices des ventes réalisées journellement, la marge bénéficiaire directe sur les casiers de bières, bouteilles de vins et autres spiritueux..., les vols fréquents dans les caisses, leurs présences effective au travail... .Tous ces problèmes suscités et voir même plus, sont désormais réglés avec notre solution applicative EASYTRACK. De plus, nous sommes d'avis avec M. Hervé NANA, Président Régional du Littoral du SYNDERBARCAM que, le secteur d'activités des débits de boissons en général et des barmen en particulier se doit d'être valorisé, honoré et puisse aussi, non seulement s'arrimer aux TIC, mais aussi les utiliser au quotidien afin que cela cesse d'être un mystère pour beaucoup car pour nous,« rendre le digital accessible partout, pour tout et par tous », passe par la vulgarisation de cet outil à tous les niveaux de l'économie camerounaiseet plus précisément pour eux qui sont si souvent considéré comme la « petite main de l'économie », mais qui pourtant mérite reconnaissance, encouragement et surtout accompagnement. Et Easytech Consulting en a fait son cheval de bataille.

Quel est votre conseil pour les Barmen vis à vis de cette application innovante dans ce secteur ?
Je conseilleraiaux barmen de ne pas penser qu'ils sont en marge de l'innovation technologique et qu'elle n'appartient pas à tout le monde. Naviguer vers la modernité n'a jamais été chose facile, mais n'est pas non plus impossible. À travers cet outil innovant qu'est EASYTRACK qui a été conçu par de jeunes camerounais et mis à leur disposition, tout comme les grandes entreprises de renom, ils ont droit au meilleur de ce qui se fait sur le marché du numérique et EASYTRACK est cet outil de gestion qui va leur garantir la rapidité et la fiabilité du traitement automatique de toutes leurs informations et résoudre ainsi leur nombreux problèmes de mauvaises gestion, vols, arnaques et j'en passe.

Votre mot de fin
Je terminerai mes propos déjà en vous remerciant de cette opportunité qui nous ai offert de parler de EASYTECH ConsultingSarl, et j'ajouterai ici que pour nous, vous êtes au cœur de nos préoccupations majeures et nous croyons donc modestement apporter des solutions informatiques aux besoins des utilisateurs que vous représentez. La Qualité, l'innovation, et l'efficience, sont là nos valeurs, et nous sommes passionnés par ce que nous faisons. Et c'est ce qui nous pousse a toujours entreprendre et améliorer le quotidien, car nous avons le désir d'apporter chaque jour et ce sans relâche, des solutions innovantes, simples d'utilisation, rapides et surtout moins coûteuses pour tous nos customer.

Campagne de sensibilisation

Le SYNDEBARCAM (Syndicat National des Débits de Boissons et Bars du cameroun) se déploie sur le terrain.









Nous avons débuté ce jour une campagne de sensibilisation et de recensement des Bars et débits de boissons dans l'arrondissement de Dla 5eme, nous allons être présent sur le terrain de l'arrondissement de Dla 5eme, pendant 30 jours.

L'objectif ici de sensibiliser les Barmen sur le code Pénal camerounais qui dans son article 348 dit :

Est puni d une amende de 5000 à 10 000frs tout Barman qui vends de l alcool à un mineur dans son Bar.

- Est Passible d emprisonnement de 15 jours à 1 mois et d une amende de 10 000 à 100 000frs ,tout Barman qui récidive à la vente d alcool aux mineurs et élèves en tenue de classe.

Cette campagne vise aussi à informer les Barmen sur l'importance d'être soudé en un bloc dans un secteur afin de lutter plus efficacement contre le phénomène du grand Banditisme actuel appelé " MICROBES "
Car si tous les Barmen d'un secteur où d'une zone sont réunis dans un groupe Whatsapp, et qu'après survient une agression collective des "MICROBES " , il est plus facile d alerter la police où Gendarmerie Nationale à travers les numéros de téléphone disponible sur l'affiche où encore s organiser ensemble pour lutter contre cet bande organisée.

Dans notre campagne nous mettons également à la disposition des Barmen des numéro de la Police,Gendarmerie et Sapeurs-pompiers pour tout intervention utile enfin de sauver les vies et les biens des Barmen, car au SYNDEBARCAM l'activité de débits de boissons est prioritaire et le BARMAN est l'essentiel. Nous demandons donc à tous nos collègues de bien vouloir accueillir très poliment les équipes qui sont présentes sur le terrain durant les 1mois .
Le SYNDEBARCAM tient à vous informer que nos équipes ne vous demandent pas de l argent car cette campagne est gratuite et la remise des Masques et journaux sont des donations du Syndicat.

Cette campagne nous permet également de faire la collecte des Bars qui seront nominés à la cérémonie d AWARD 2020 " LA NUIT DU BARMAN "

LE SYNDEBARCAM (Syndicat National des débits de boissons et Bars du CAMEROUN) vous remercie et compte sur votre participation.

Le BARMAN en chef
Hervé NANA

Non à une nouvelle hausse du prix de la bière en 2020



Au sortir de la séance de travail qu'il a eu avec les responsables de la Direction générale des Impôts (Dgi) en charge des Grandes entreprises en octobre 2020, le Président national du Syndicat National des Débits de boissons et Bars du Cameroun (Syndebarcam) fait le point sur les échanges avec la Dgi et apporte des éclaircissements sur l'annonce d'une prochaine hausse du prix de la bière, répandue sur les réseaux sociaux.

Monsieur le Président, pouvez vous nous dire qu'est-ce qui a suscité cette rencontre que vous avez eu à la Direction générale des Impôts (Dgi) ?
En effet, le Syndebarcam a adressé une correspondance à la direction générale des Impôts du Cameroun en date du 6 Octobre 2020, avec pour objet « Dénonciation sur des manœuvres opérées par certains distributeurs des 2 grandes entreprises brassicoles du Cameroun à savoir les SABC et GUINNESS SA ». Et c'est suite à notre correspondance que nous avons été convoqués à la Direction des grandes entreprises de la Dgi, pour apporter des précisions et des preuves de notre dénonciation. Nous nous sommes longuement entretenus sur les fausses manœuvres des distributeurs.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur ces agissements des distributeurs ?
Vous savez tous comme moi que dans notre jargon des débits de boissons, le distributeur est le représentant officiel sur le terrain d'une entreprise brassicole ; car il est agréé par l'entreprise brassicole. Certains clients font même la confusion dans l'appellation des points de livraison. Mais alors les distributeurs nous volent énormément sur terrain avec la facturation et les prix sur le terrain.

Comment procèdent ces distributeurs ?
Je prendrais le cas des distributeurs des produits Guinness. Ici, les distributeurs ne prennent pas en compte les membres des CGA, pourtant la loi est très claire à ce sujet et stipule que " Tout membre d'un CGA doit bénéficier d'un abattement sur l'achat du casier de bière et également un prélèvement de 2,5%. Mais alors aucun distributeur Guinness ne l'applique sous prétexte que la maison mère Guinness n'applique pas cette loi, alors il est impossible pour lui de le faire sur le terrain.
Autre chose, Guinness Cameroun avait développé un style de dépôt de livraison rapide qui se faisait appeler " Dépôt Proximity". C'est un dépôt de livraison rapide qui fonctionne avec les tricycles et sillonne les quartiers à la recherche des clients, et ces tricycles pratiquent des prix défiant toutes concurrence, car le prix du casier de petites Guinness chez ces livreurs donnent une marge bénéficiaire direct variant entre 610 Fcfa à 1210Fca par casier. Et 80% des clients de ces livreurs sont des Barmen qui n'ont aucun papier administratif et fiscal, bref ces des bars clandestins.
Et au finish, nous barmen qui faisons des efforts pour payer notre fiscalité avons pour concurrents dans notre secteur, des barmen clandestins qui sont approvisionnés par des distributeurs véreux qui n'encouragent pas la sortie du secteur informel.

Pour le cas des distributeurs SABC, nous sommes victimes également par la non prise en compte par certains distributeurs des membres des CGA pour l'abattement sur le prix à l'achat des casiers de bière. Nous avons également la non-mise à disposition des listings des achats du trimestre des clients. Nous déplorons également le fait que les distributeurs SABC livrent les produits aux mêmes prix à tous ses clients.

> *L'adoption par toutes les entreprises brassicoles de la forme de facturation GES10 pour tous les clients mais également avec droit de regard sur ce système par l'Etat du Cameroun... Vous proposez l'adoption du système GES10.*

Pourtant, la loi précise que tous ceux qui ne sont pas à jour avec leur fiscalité et ne sont pas présents dans le fichier en ligne de la DGI, sont pénalisés à l achat de 10% sur le prix du casier de bière. Voilà quelques détails...

Quelles sont les résolutions qui ont été prises au sortir de cette séance de travail à la Dgi ?
Face ces dénonciations, il a été demandé de faire des propositions de solution. Le SYNDEBARCAM a fait des propositions parmi lesquelles :
- La suppression formelle des distributeurs des dépôts Proximity,
- La prise en compte par Guinness des membres des CGA, afin de s'arrimer à la Loi Camerounaise, et encourager les barmen dans le paiement des impôts,
- L'arrêt de la facturation manuelle par Guinness Cameroun,
- L'adoption par toutes les entreprises brassicoles de la forme de facturation GES10 pour tous les clients mais également avec droit de regard sur ce système par l'Etat du Cameroun...
Vous proposez l'adoption du système GES10.

Quels sont les avantages de cette forme de facturation pour les barmen ?
Je tiens à vous dire qu'à l'unanimité, les Barmen s'accordent à dire que le système GES10 est le meilleur pour le suivi des achats, malgré quelques améliorations à faire. Mais par rapport aux autres entreprises brassicoles, c'est le meilleur système de contrôle. Ceux qui en doutent peuvent aller sur Youtube la voix du Barman et suivre le sondage qui a été fait auprès des barmen sur l'achat des produits. Vous verrez que 9 barmen sur 10 parlent en bien du système GES10. Ce système a plusieurs avantages dont entre autres :
- Le suivi des achats de chaque client par l'entreprise brassicole,
- La garantie du système informatique de la facture,
- Le calcul direct des Ristournes sur chaque facture après achat,
Bref nos propositions n'ont reflété que le résultat des enquêtes terrain menée par le Syndebarcam.

Ces propositions ont elles été adoptées ?
Nous pouvons vous dire ici que nos propositions ont simplement été bien accueillies par les directeurs avec qui nous étions en séance de travail par contre ils nous ont promis de faire passer nos propositions en séance élargie d'études et d'appréciation. Et nous serons par la suite convoqués pour une seconde séance de travail pour des résolutions Total.

Et concernant la hausse des prix de la bière, qu'en est-il exactement ?
En effet, nous avons d'abord reçu une information par téléphone qu'une équipe de travail est mise sur pied pour une éventuelle hausse du prix de la bière, et nous avons négligé cette information car elle n'était pas précise.
Mais lorsque que nous voyons circuler sur les réseaux sociaux, le communiqué de la Plateforme camerounaise du commerce équitable, signé le 17 octobre 2020 du coordinateur National de ce mouvement, M. Mbida, nous prenons conscience qu'il ne s agit pas d'un fake. C'est alors que nous décidons d'aller à notre rendez-vous du 19 Octobre 2020, en vue de nous opposer formellement à toute forme d'augmentation du prix de la bière. Nous ne sommes pas prêts à négocier avec quiconque tente un geste pareil.
C'est pourquoi nous avons ce direct fait le 19 Octobre 2020 sur la page Facebook de La Voix du Barman, et je profite de l'occasion pour remercier tous ces collègues Barman qui ont suivi ce direct.

Pensez vous vraiment que l état va réguler face à vos oppositions sur la hausse du prix ?
Nous savons que le chef de l'Etat prône la lutte contre la vie chère. Nous osons donc croire que nos arguments contre augmentation sera prise en considération et que les prix de boissons resteront inchangés. Nous avons avertir l'Etat que toute augmentation de 12Fcfa sera supportée par le consommateur à la hauteur de 50Fcfa où 100Fcfa pour éviter les problèmes liés au manque de monnaie.

Quels sont les perspectives pour la fin d'année 2020 pour les Barmen ?
Le SYNDEBARCAM et LA VOIX DU BARMAN vont se mettre ensemble pour organiser la grande Soirée de récompense des acteurs de l'industrie Brassicole au Cameroun, dénommée " LA NUIT DU BARMAN".

Interview réalisée par Collette Grace







Le paiement électronique va sécuriser le barman

Le président du Syndebarcam explique les enjeux et l'importance de l'utilisation de ces modes de paiement par les barmen ave les consommateurs, les distributeurs et les fournisseurs.

Dans les débits de boissons, de plus en plus de vendeurs acceptent le paiement électronique (OM, MoMo, Yup). Quels sont les avantages qu'il y a à utiliser ces moyens de paiement ?
De nos jours le moyen le plus sécurisant pour notre argent dans les bars reste la caisse électronique car même si l'employé se fait agresser, la recette conserver dans la caisse électronique ne sera pas perdue donc le 1er avantage ici, reste la sécurisation des fonds. Cela règle aussi l'épineux problème de monnaie dans les Bars. Il y a aussi que le consommateur n'a plus besoin de s'encombrer avec les espèces car tout est électronique.

Au regard de l'insécurité observée ces derniers temps avec le phénomène de microbes à la rue de la joie de Deido et de Ange Raphaël, est-ce le mode de paiement adéquat pour sécuriser ses recettes ?
Justement avec ce phénomène que nous déplorons tous, le paiement électronique est encore plus important. Car pendant le passage des microbes la première des choses qu'ils ciblent dans un PDV (bars, snacks) c'est la caisse, et ensuite chez les consommateurs on fouille toutes les poches et sacs à main pour prendre de l'argent. Donc au final on peut tous se dire sans se tromper que le payement électronique est sécurisant pour les consommateurs comme pour les gérants. Pour nous barmen, c'est la solution que l'Etat et les partenaires Sabc, Guinness, Ucb et autres doivent mettre sur pied et activer pour la sécurité dans les débits de boissons et Bars.

Quels conseils donnez-vous aux débits de boissons pour sécuriser leurs recettes ?
Pour avoir rencontré plusieurs collègues barmen victimes des vols et après le passage des " microbes" dans leurs points de ventes, les larmes sont toujours débordantes et pour cela je pense qu'il est plus qu'urgent de prendre le payement électronique pour éviter d'être en danger permanent ceci pendant un temps.

Pensez-vous que ce mode de paiement devrait être utilisé dans toute la chaîne de facturation avec les sociétés brassicoles ?
Sincèrement c'est une solution partielle pour la sécurité de notre argent. Il est important que ce mode payement soit utilisé par les maillons de la chaîne, notamment dans les relations consommateurs - barmen, barmen - distributeurs (dépôts), et enfin Distributeur - Fournisseurs (entreprises brassicoles). Ainsi la chaîne sera bien huilée et nous réduirons ensemble les agressions des caissières et des livreurs.

Propos recueillis par Armel Mouandjo



> Culture

L'Etat doit arbitrer entre la Sonacam et les barmen

Pendant que les membres de la Sonacam se plaisaient à faire des recouvrements forcés alors que leur mandat était forclos, le président du Syndebarcam a fait la lumière sur cet abus dont étaient victimes les barmen, tout en appelant à l'arbitrage du Minac.



Depuis quelques jours, des personnes se réclamant de la Sonacam font des recouvrements forcés des droits d'auteur, alors que le mandat de cette société de droits d'auteur est forclos depuis peu. Qu'en est-il réellement ?
Les barmen sont victimes de la bagarre entre les artistes musiciens. Le mandat de la Sonacam est forclos depuis le 09 septembre, mais, la Sonacam continue de faire des recouvrements forcés sur le terrain avec l'onction de l'Etat, parce qu'ils ont la police, un huissier de justice et une ordonnance du tribunal. Or, qui paie mal paie deux fois. Et si on refuse de payer parce que le mandat de la Sonacam est forclos, ils vont saisir nos appareils.

Comment procèdent-ils concrètement sur le terrain ?
Ils arrivent et nous demandent de payer sans autre forme de procès. Et pire, ils nous délivrent des reçus qui ne sont pas ceux de la Sonacam, mais ceux du cabinet d'huissier de Me Ategna. Ce sont des reçus sans cachets. Donc, rien de normal. Mais, nous sommes contraints de payer parce que nous avons devant nous des éléments de la police, un huissier de justice et des agents de la Sonacam.
Le First-T Deido, le First-T Bonamoussadi, le Mermo, pour ne citer que ceux-là ont versé des centaines de mille. Le First-T a été contraint de verser une avance de 200 000Fcfa sur un montant qui avoisinait le million de Fcfa qui lui était demandé. Il faut rappeler que le First-T a déjà payé en début d'année 125 000Fcfa pour les mêmes droits d'auteur. Comment comprendre qu'une redevance est plus chère que l'impôt que cet établissement paye ? et ce payement se fait sans trace, puisqu'il n'est pas repéré dans les registres de la Sonacam, puisque les reçus ne sont pas ceux de la Sonacam. Et tout cela se passe uniquement à Douala.

Quelle démarche a été faite par le Syndebarcam à ce jour, pour une résolution de ce problème ?
Nous nous sommes rapprochés du Rassemblement des artistes musiciens du Cameroun (Ramca) qui nous a dit que la Sonacam ne devrait plus percevoir ces droits d'auteur. Nous sommes également allés vers la Sonacam où nous avons rencontré l'artiste musicien Papillon et le délégué régional qui nous ont dit qu'ils ont encore le pouvoir de descendre sur le terrain.
Nous pouvons décider d'être aussi vicieux que ces personnes et décider à l'unanimité de ne plus jouer les musiques camerounaises. Et si on le fait, sur quelle base vont-ils venir percevoir ces droits d'auteur ? Mais, on estime que ce sont nos frères. Et c'est pourquoi on joue leurs musiques afin de payer ces droits.

Face à ce dilemme, que compte faire le Syndebarcam ?
C'est pourquoi nous interpellons le ministre des Arts et de la Culture afin qu'il nous dise si nous devons continuer à payer ou non. Nous interpellons également le ministre de la Justice, parce que c'est un procureur qui donne cette ordonnance à des personnes, qui descendent sur le terrain et saisissent nos appareils de force au cas où nous demandons à voir plus clair dans cette affaire avant de payer. Nous sommes donc dépassés et ne savons plus quoi faire. Nous ne refusons pas de payer les droits d'auteur, mais, nous voulons payer à la bonne structure. Nous sommes les partisans de la paix. Qu'on nous laisse travailler en pais et payer, comme on l'a toujours fait par le passé les droits d'auteur.

Par Blaise Djuokep

Syndicat National des Débits de Boissons
Syndebarcam
Autonomes et Responsables du Cameroun

SIÉGE : DOUAA
LIEU-DIT FEU ROUGE BESSENGUE
TÉLÉPHONE : +237 698 312 034 - 677 828 349

ANTENNE DE BAFOUSSAM
LIEU-DIT AKWA, DERRIERE TALHOTEL
TÉLÉPHONE : +237 655 666 141 - 698411212 - 696 440 031

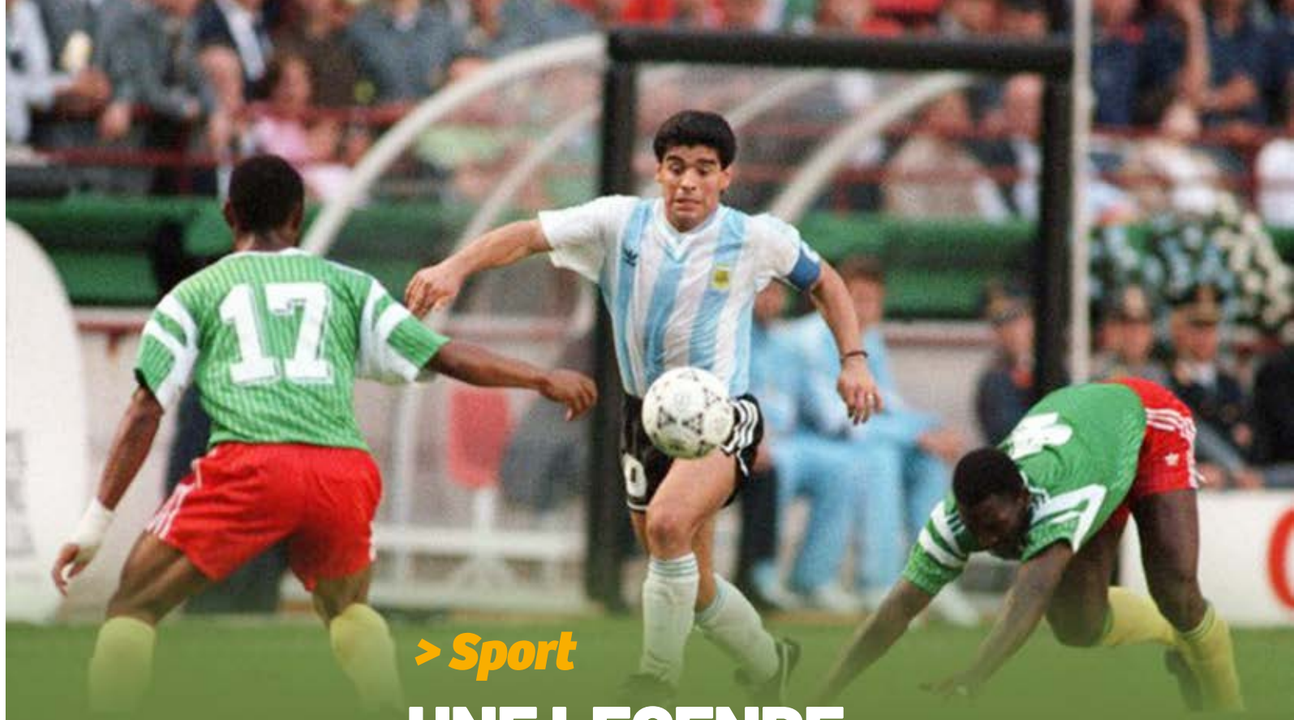
ANTENNE DE YAOUNDE
LIEU-DIT NSAM, PRÈS DE LA SCDP
TÉLÉPHONE : +237 699 425 698 - 693 213 109

ANTENNE DE BERTOUA
LIEU-DIT BAMVELE
TÉLÉPHONE : +237 699 639 020

ANTENNE D'EDEA
LIEU-DIT CARREFOUR BEAUCOUP DE BARS
TÉLÉPHONE : +237 699 422 379

EMAIL : SYNDEBARCAM@GMAIL.COM
LAVOIXDUBARMAN@GMAIL.COM

la voix du barman
WWW.LAVOIXDUBARMAN.COM



> Sport

UNE LEGENDE NE MEURT PAS...

Né le 30 octobre 1960 à Lanus en Argentine, Diego Armando MARADONA FRANCO est le footballeur qui a révolutionné le monde du foot tant par son talent que par les frasques de sa carrière et même de son après carrière.

Décédé à l'âge de 60 ans le 25 novembre 2020, il laisse le monde du football en général et les camerounais en particulier en larme. On n'oubliera jamais ce match historique qui avait opposé le Cameroun à l'argentine lors de la coupe du monde 1990 en Italie où l'Argentine, championne en titre, était le grand favori de la rencontre. C'était sans compter sur la hargne de vaincre de Stephen TATAW et ses coéquipiers et leur désir de redorer l'image de leur équipe qui avait pris un coup en sortant au premier tour de la CAN quelques mois plus tôt. C'est ainsi qu'à la 67ème minute, François OMAN BIYIK va donner la victoire aux camerounais et montrer le véritable visage des Lions Indomptables à la face du monde et surtout faire la fierté du président de la république Paul BIYA qui était venu assister à cette rencontre.

L'année 2020 est véritablement l'année où la grande faucheuse n'épargne personne. Nous pleurons les 2 capitaines du match d'ouverture du mondial 90, les camerounais n'oublieront jamais cette coupe du monde où l'Angleterre nous a élimé en quart de finale et qui reste dans les anales et surtout dans les cœurs des compatriotes du Vert Rouge Jaune +237.

El Pibe de Oro (Le gamin en or), « Pelusa », « D10S », « El Diez », « Dieguito » ou encore « Le Maître », était considéré comme l'un des meilleurs joueurs de l'histoire du football. **ADIEU LEGENDE**

Ella SONGMACK

GUINNESS SUPER LEAGUE









Le 13 novembre 2020 dernier, l'entreprise brassicole GUINNESS CAMEROUN S. A, tenait une conférence de presse avec pour thème Guinness sponsor officiel de la ligue de football féminin du Cameroun.

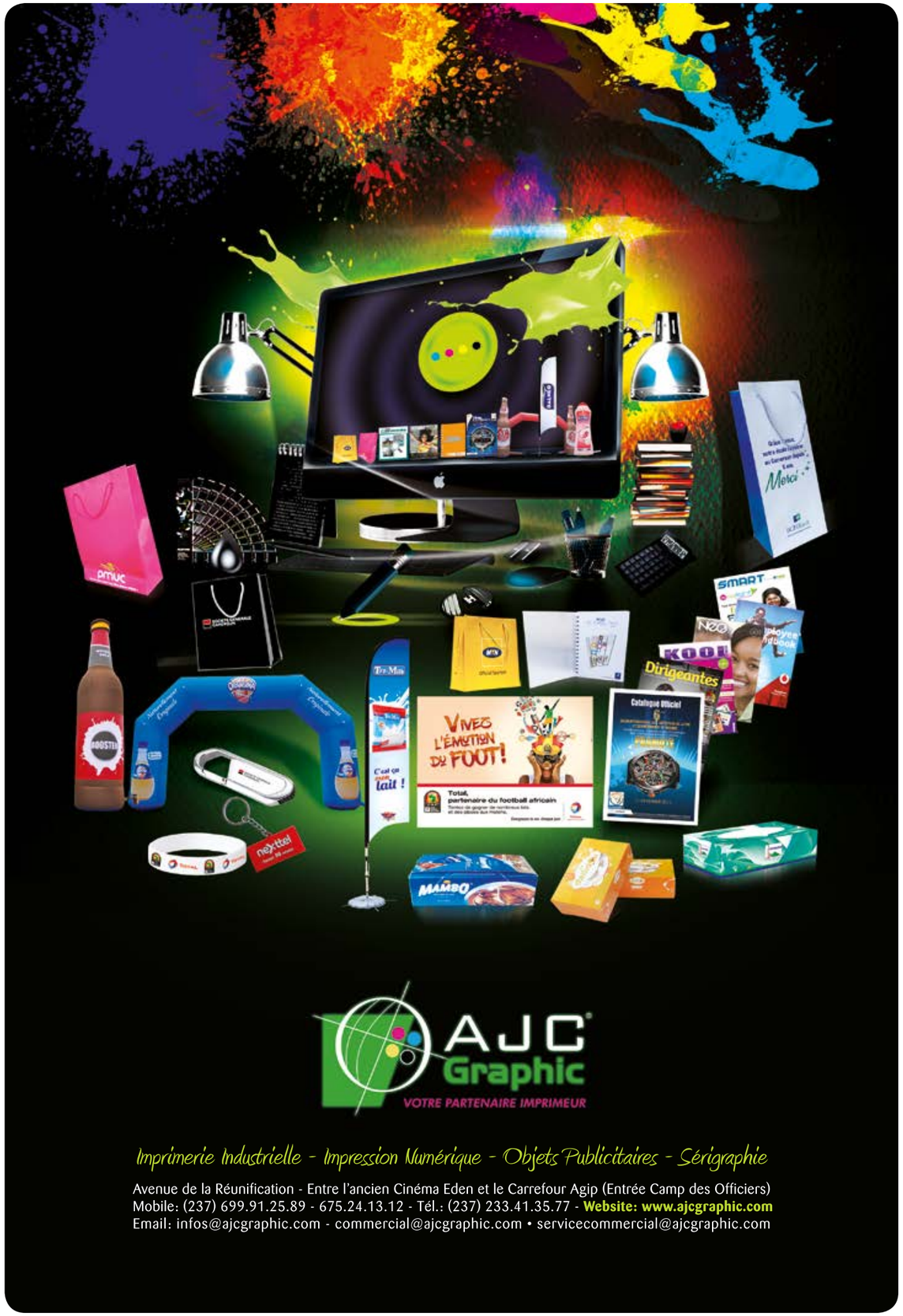
Le panel constitué du Directeur Général de Guinness Cameroun M. Andrew ROSS, de la Directrice Marketing et Commerciale Mme Félicité NGANGUE, de la présidente de la ligue de football féminin du Cameroun Mme Céline EKO et du président de la FECAFOOT M. Seidou NJOYA qui affirmait que cette date était historique et devait être marquée d'une pierre blanche, nous a fait part des motivations et projets de ce partenariat.

Le Directeur Général a rappelé au vue des actions passées menées par Guinness à l'exemple de la collaboration entre Patrick MBOMA et Thierry HENRI entre autres, que GUINNESS soutient tout ce qui est audacieux et soutenir le football féminin est un choix audacieux. A travers ce partenariat, l'entreprise brassicole s'engage à offrir des moments extraordinaires et inoubliables au public camerounais et aux acteurs du football féminin. Le nouveau partenaire privilégié du football féminin rassure l'opinion publique qu'elle versera des perdiems pour les 300 joueuses de la ligue et des équipements complets pour tous les clubs.

En présence des présidents des clubs, la ligue de football féminin à travers la voix de sa présidente a remercié ce partenariat qui vient comme un propulseur dont avait besoin la ligue de football féminin au vue de tous les challenges futurs quelle compte relever. La FECAFOOT qui était là comme le modérateur pour cette signature n'a cessé de féliciter l'entreprise brassicole sans oublier de remarquer que celle-ci a su faire une très bonne affaire car le football féminin est en plein essor et le Cameroun le fait bien savoir au monde entier car les prestations de nos lionnes indomptables nous ont fait découvrir des sensations uniques et il faut rappeler que l'équipe nationale de football féminin du Cameroun a été sacrée meilleure équipe africaine par la CAF et est la deuxième nation mondiale en terme de football féminin à avoir eu deux fois d'affilées 75 000 spectateurs dans un stade de football.

Cette conférence de presse s'est tenue la veille du match d'ouverture du championnat féminin qui opposait le club Caïman filles de Douala au Canon Sportif de Yaoundé. C'est dans ce sillage que le nouveau sponsor après la signature officielle de ce partenariat a remis les équipements constitués de plusieurs jeux de maillots et bas aux présidents des clubs notamment aux clubs qui devaient dès le lendemain écrire l'histoire de ce partenariat.

Par Ella SONGMAK



MANYAN

La vraie bière de chez nous



ÉDITIONS collector

Les Brasseries du Cameroun

21+

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.